



Fournisseur me réclame des frais pour impayés

Par **drefhouse**, le **30/04/2011** à **09:12**

Bonjour,

J'étais sous contrat avec une société pendant 4 ans, que j'ai résilié en mars 2011 conformément aux conditions de celui-ci. Jusqu'ici aucun souci, mais la semaine dernière, la société me contacte pour réclamer des factures impayées datant de début 2009!!!

Outre le fait que la société ne m'apporte pas la preuve que ces factures n'ont pas été réglées, alors que le règlement était effectué par virement automatique, la société me facture des pénalités de retard.

Comment contester ces frais alors que la société aurait du me contacter dès 2009 pour réclamer le paiement de ces factures, sans frais au lieu de rester silencieux pendant 2 ans en accumulant les pénalités.

Merci